

Commune de  
VARENNES-SAINT-SAUVEUR

date de dépôt : 03/02/2025  
demandeur : Monsieur PUVILAND Jean Paul  
pour : réfection de toiture par remplacement des tuiles  
adresse terrain : 320 Chemin de Buisserolles 71480 VARENNES SAINT SAUVEUR

**ARRÊTÉ**  
**de non-opposition à une déclaration préalable**  
**au nom de la commune de VARENNES-SAINT-SAUVEUR**

Le maire de VARENNES-SAINT-SAUVEUR,

Vu la déclaration préalable présentée le 03/02/2025 par Monsieur PUVILAND Jean Paul demeurant "320 Chemin de Buisserolles" à 71480 VARENNES SAINT SAUVEUR ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la réfection de toiture par remplacement des tuiles ;
- sur un terrain cadastré ZT-0042 et situé "320 Chemin de Buisserolles" à 71480 VARENNES SAINT SAUVEUR ;

Vu les pièces fournies en date du 24/02/2025 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la Carte communale approuvée le 26/09/2024 ;

Considérant que le projet se situe en zone non constructible de la Carte Communale ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

**Article 2**

La déclaration des éléments relatifs au calcul de la taxe d'aménagement pour les demandes déposées depuis le 1er septembre 2022 sera à faire auprès des services fiscaux. Pour plus d'informations, vous pouvez vous renseigner sur le site : [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)

Fait à VARENNES-SAINT-SAUVEUR, le 10 mars 2025



Le Maire,

Jean-Michel LONGIN

Date d'affichage en  
mairie de l'avis de dépôt:

03/02/2025